



The NCD Alliance

Putting non-communicable diseases on the global agenda

Inscrire les maladies non transmissibles à l'ordre du jour mondial Projet de décision pour le Sommet de haut niveau des Nations Unies sur les maladies non transmissibles

Nous, l'Alliance contre les maladies non transmissibles, demandons instamment aux gouvernements du monde, à l'occasion du Sommet de haut niveau des Nations Unies sur les maladies non transmissibles qui se tiendra à New-York les 19 et 20 septembre 2011, de prendre les engagements suivants :

Leadership

- Mettre en œuvre le Plan d'action 2008-2013 de l'OMS pour la Stratégie mondiale pour la prévention et le contrôle des maladies ; la Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé ; et la Stratégie mondiale visant à réduire la consommation nocive d'alcool.
- Inclure les maladies non transmissibles dans les objectifs mondiaux de développement qui succéderont aux objectifs du Millénaire pour le développement en 2015.
- Veiller à ce que d'ici 2016, 60 % des pays aient mis en place un cadre d'action national contre les maladies non transmissibles, un organe de coordination et un système de contrôle et d'évaluation national, et établi des plans nationaux de santé avec des objectifs et des cibles spécifiques pour la prévention, la détection rapide, le traitement et la prise en charge des maladies non transmissibles.
- Élaborer, mettre en œuvre, contrôler et évaluer les stratégies de lutte contre les maladies non transmissibles impliquant le gouvernement, le secteur privé et la société civile, et adopter une démarche qui vise à inclure la santé dans toutes les politiques, dans le cadre de laquelle toutes les grandes politiques et tous les projets de grande ampleur sont soumis à une évaluation déterminant les effets sur la santé .
- Établir, d'ici 2012, un mécanisme de coordination inter-institutions des Nations Unies relatif aux maladies non transmissibles.
- Établir un partenariat « Stop aux maladies non transmissibles » au sein du système des Nations Unies pour coordonner les actions de suivi relatives aux engagements pris lors du Sommet des Nations Unies en collaboration avec les gouvernements, les ONG et le secteur privé.
- Établir une Décennie d'action des Nations Unies (2012-2022) pour les maladies non transmissibles afin de mettre en œuvre le document final et de veiller à ce qu'à l'horizon 2016, 85 % de la population mondiale ait accès à l'information, à l'éducation et aux services qui visent à réduire leur vulnérabilité aux maladies non transmissibles.
- Réduire le taux de mortalité lié aux maladies non transmissibles d'au moins 2 % par an.

Prévention

- Accélérer la mise en œuvre effective de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac.
- Élaborer, d'ici 2020, des programmes efficaces de prévention, de détection précoce, de dépistage et de sensibilisation, à l'échelle de la population, des maladies non transmissibles qui ciblent les populations à haut risque, notamment (mais sans que cela constitue une liste exhaustive) :
 - En réduisant d'ici 2018 la mortalité et la morbidité liées aux cancers de l'estomac, du côlon, du sein, et du cerveau ; au diabète et aux maladies cardio-vasculaires (y compris les maladies cardiaques et les accidents vasculaires cérébraux) en augmentant le nombre de programmes de détection précoce.
 - En mettant en œuvre, d'ici 2018, des stratégies nationales de vaccination contre le virus du papillome humain et le virus de l'hépatite B pour les populations à haut risque, et des campagnes de prévention adressées au groupe A pour le rhumatisme cardiaque.
 - En réduisant ou en éliminant les facteurs de risque associés aux maladies non transmissibles qui sont induits par l'environnement (y compris la pollution de l'air intérieur des bâtiments), l'emploi ou tout autre contexte situationnel.
- Mettre en œuvre des mesures mondiales et nationales en matière de commerce et de budget pour fournir des incitants à la production, la distribution et la commercialisation de légumes, fruits et produits alimentaires non transformés.
- D'ici 2013, élaborer des stratégies globales visant à réduire l'obésité chez les enfants, et éliminer d'ici 2016 toute forme de publicité, en particulier celle qui vise les enfants, pour des aliments riches en graisses saturées, en acides gras trans, en sel et en sucres raffinés.
- D'ici 2013, élaborer et mettre en œuvre des mesures réglementaires afin de réduire significativement les taux de graisses saturées, d'acides gras trans, de sel et de sucre raffiné dans les aliments transformés. L'objectif est de réduire la consommation mondiale de sel à moins de 5g/jour/personne (2 000 mg sodium/jour) à l'horizon 2025.
- Élaborer des politiques de conception urbanistique qui incluent des espaces à ciel ouvert sûrs et qui encouragent les gens à se déplacer à pied, à vélo ou à pratiquer toute autre activité physique.
- Élaborer des stratégies globales visant à réduire la consommation nocive d'alcool, en particulier chez les jeunes.

Diagnostic et traitement

- Assurer à tous, à des prix abordables, un accès aux médicaments et aux technologies médicales essentielles de qualité supérieure qui permettent de lutter contre les maladies non transmissibles, notamment (mais sans que cela constitue une liste exhaustive) :
 - les technologies de diagnostic, la radiothérapie et les médicaments anti-cancer d'ici 2020.
 - les médicaments contre l'hypertension, les statines, l'aspirine et la pénicilline d'ici 2015.
 - l'insuline et les autres médicaments de traitement du diabète, et les technologies de diagnostic et de suivi du diabète d'ici 2015.
 - les inhalateurs pour le traitement de l'asthme, qui soient de bonne qualité et abordables, d'ici 2012.
- Fournir un meilleur accès à des soins palliatifs de qualité supérieure, y compris aux analgésiques opioïdes pour les personnes qui souffrent de douleurs liées à des maladies non transmissibles.
- Élaborer, d'ici 2013, des stratégies relatives au traitement et à la prise en charge des maladies non transmissibles lors de situations d'urgence, de catastrophes naturelles et de conflits.



Systemes de santé

- Elaborer, d'ici 2015, des systèmes d'information de santé nationaux (en incluant les bureaux d'enregistrement) afin de contrôler et d'évaluer les maladies non transmissibles, les facteurs de risque et les statistiques de mortalité/morbidité.
- Veiller à ce que d'ici 2016, 60 % des pays, et d'ici 2020 80 % d'entre eux, aient élaboré des stratégies visant à intégrer la gestion des maladies non transmissibles à leur système de santé, en particulier les soins de premier niveau.
- Renforcer les systèmes de santé nationaux et communautaires afin de garantir la continuité des soins et du soutien grâce à un système efficace d'orientation des patients à l'horizon 2020.
- Élaborer des stratégies visant à renforcer les ressources humaines en matière de santé, y compris les travailleurs de la santé dans le secteur public et les professionnels de santé de proximité, afin de garantir un accès équitable à la prévention, au dépistage précoce, au traitement et à la prise en charge des maladies non transmissibles.

Ressources

- Fournir les fonds nécessaires aux Nations Unies pour soutenir la mise en œuvre du document final du Sommet des Nations Unies.
- Élaborer et mettre en œuvre des mécanismes de financement novateurs pour les maladies non transmissibles aux niveaux mondial et national.
- Utiliser les mécanismes d'achat des médicaments essentiels existants et élaborer de nouvelles solutions pour fournir un accès, à des prix abordables, aux médicaments et technologies qui permettent de traiter les maladies non transmissibles.
- Augmenter la fraction des budgets de santé nationaux allouée aux maladies non transmissibles.
- D'ici 2012, veiller à ce que les organismes donateurs bilatéraux et les organisations multilatérales apportent leur concours à des programmes de lutte contre les maladies non transmissibles dans les pays à faible et moyen revenus.

Recherche

- Encourager, intensifier et accélérer les travaux de recherche sur les causes et les traitements des maladies non transmissibles, y compris la recherche longitudinale dans les « premières origines » des maladies non transmissibles.
- Encourager des travaux de recherche opérationnels afin d'examiner la prévention, le traitement et la gestion des maladies non transmissibles.

Droits de l'homme / Vulnérabilité

- Accélérer les démarches liées aux déterminants sociaux des maladies non transmissibles, y compris la malnutrition, et réduire la vulnérabilité des femmes, des enfants et des populations indigènes, ainsi que des populations qui sont particulièrement à risque.
- D'ici 2016, intégrer le dépistage des maladies non transmissibles aux programmes de santé maternelle et infantile.
- Mettre en œuvre des lois, des politiques et des campagnes de sensibilisation du public afin de réduire les préjugés et la discrimination associés aux maladies non transmissibles.

Contrôle / Suivi

- D'ici 2012, établir une Commission de haut niveau sur la responsabilité d'action concernant les maladies non transmissibles composée de représentants de gouvernements, de donateurs, d'institutions multilatérales, de la société civile et du secteur privé afin d'assurer un suivi des engagements pris lors du Sommet des Nations Unies.
- Chaque année, à l'Assemblée générale, prendre le temps nécessaire pour examiner un rapport établi par le Secrétaire général sur l'état d'avancement de la situation.



International
Diabetes
Federation



International Union Against
Tuberculosis and Lung Disease
Health solutions for the poor



Partenaires de l'alliance des MNT pour le Sommet de l'ONU :

Société de Cancer Américaine, Association Américaine du Cœur, Alliance pour la Convention Cadre, Conseil de Santé Global, LIVESTRONG, Société de Cancer Norvégienne, Fondation Mondiale du Poumon.

Pour savoir comment commenter ce document final et trouver de plus amples informations sur l'alliance des MNT veuillez-vous rendre sur le site

www.ncdalliance.org